

Délibération 2025-10

Point de l'ordre du jour : II

Objet : Approbation du procès-verbal de la séance du 14 mars 2025.

Vu le décret n°2011-21 du 5 janvier 2011, modifié, relatif à l'École normale supérieure Paris-Saclay.

Vote unique :

Le conseil d'administration approuve le procès-verbal de la séance du 14 mars 2025.

Nombres de votants : 25

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 1

Fait à Gif-sur-Yvette, le 20/06/2025.

Pour extrait conforme,
La Présidente de l'École normale supérieure Paris-Saclay



Nathalie CARRASCO

Pièce jointe : Procès-verbal de la séance du 14/03/2025.

<p><u>Classée au registre des délibérations sous la référence :</u> CA – 20/06/2025 - D.2025-10</p> <p>Publiée sur le site internet de l'ENS Paris-Saclay</p> <p>le : 25/07/2025</p>	<p><u>Modalités de recours contre la présente délibération :</u> En application de l'article R.421-1 et suivants du code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et /ou de sa publication, d'un recours gracieux auprès de la Présidente de l'ENS Paris-Saclay, et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Versailles.</p>
--	--

CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE ORDINAIRE DU 14 MARS 2025

Projet de procès-verbal

	Établissement	Nom	Prénom	P/A
Présidente du CA	ENS Paris-Saclay	CARRASCO	Nathalie	Présente
Membre de droit	Université Paris-Saclay	GALAP	Camille	Présent/Mandat à Rémi CARMINATI
Personnalités qualifiées	EHESS	HURET	Romain	Visio
	CNRS	CORTIJO	Elsa	Présente
	Académie des sciences	CANDEL	Sébastien	Excusé
	IOGS	CARMINATI	Rémi	Visio
	ONERA	FIGHIERA	Bénédicte	Présente
	Association des anciens élèves	LAURRE	Jérôme	Absent
	Sorbonne Université	DRACH-TEMAM	Nathalie	Mandat à Nathalie CARRASCO
	Sciences Po/CNRS	DUBUISSON-QUELLIER	Sophie	Présente
Représentants d'institutions partenaires	Maire de Palaiseau	DE LASTEYRIE	Grégoire	Excusé
	ENS Rennes	MOGNOL	Pascal	Excusé
	CNRS Ile de France Sud	FORET	Benoît	Visio
	ENS de Lyon	TRIZAC	Emmanuel	Mandat à Nathalie CARRASCO

	INRIA	LAGRANGE	Jean-Philippe	Mandat à Elsa CORTIJO
	EPAPS	GUESPEREAU	Martin	Excusé
Collège A	DER de Génie civil LMT	BENNACER	Rachid	Mandat à Olivier MAUFFRET
	DER SHS / CEPS	RAFFIN	Natacha	Présente
	LBPA	MAUFFRET	Olivier	Présent
	DER Physique / LUMIN	DELEPORTE	Emmanuelle	Mandat à Natacha RAFFIN
Collège B	DER Génie mécanique	LAVERNHE	Karine	Mandat à Arnaud LE DIFFON
	DER Physique	LE DIFFON	Arnaud	Présent
	Département Langues	WINDISH	Hélène	Mandat à Arnaud LE DIFFON
	DER Informatique	LE ROUX	Stéphane	Présent

Élèves et étudiants	DER GCE	HAUMONT	Etienne	Présent
	DER GM	Suppléant : GUILLOU	Nicolas	Visio
	DER GCE	PONS	Catherine	Absente
	SAPHIRE	Suppléant : MANCICIDOR	Clara	Présente
	DER GCE	BOULLIER	Paul	Présent
	DER SHS	Suppléant : MOTAIS DE NARBONNE	Hugo	Visio
DER SHS	PANNETIER-BECCEL	Lou-Ann	Présente	
DER SHS	Suppléant : JOSZAS DE PUGLY	Emilie	Visio	
BIAT SS	Direction des affaires financières	MBIZI NKENGUE	Lydie	Visio

20 votants

Représentants du Ministère :

Conseillère d'établissement	MOULIN-CIVIL	Françoise	Excusée
Représentant DGESIP	TARAVELLA	Didier	Visio

Représentants du Rectorat :

Service régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (SR-ESRI)	JARDIN	Céline	Visio
--	--------	--------	-------

Membres de droit :

Agent comptable	LISSY	Frédéric	Présent
Directeur général des services	SIGNOLES	Laurent	Présent

Invités permanents présidence :

Président du conseil scientifique	AKNIN	Patrice	Absent
Vice-présidente en charge de la stratégie et des moyens	PEYROCHE	Anne	Présente
Vice-président en charge de la recherche	MAITRE	Philippe	Présent
Vice-président en charge de la formation	HUBERT	Olivier	Présent

Invités :

Directrice des affaires financières	COUNIL	Christine	Présente
Directrice de l'appui à la recherche et à l'innovation	BRANCO	Virginia	Présente
Directeur général des services adjoint	PRONTEAU	Sylvain	Présent
Directrice de la communication	DOISY	Anabelle	Présente
Directrice de la Scolarité, de la Vie Etudiante et des Concours	RABÉ	Tiana	Excusée
Direction des affaires juridiques	RUFFIN	Clémence	Présente
Directeur de la Graduate School MRES	NÉRON	David	Présent
Directrice relations extérieures, alumni et mécénat	RAOULT	Véronique	Présente
DER Nikola Tesla	SAINT MARTIN	Jérôme	Visio
DER Langues	LAMBARD	Claire	Visio
Commissaire aux comptes	FEHRI	Meriem	Visio

ORDRE DU JOUR

I.	Adoption de l'ordre du jour – Vote	3
II.	Approbation du procès-verbal de la séance du 13 décembre 2024 – Vote	3
III.	Informations de la Présidente – Information	3
IV.	Eléments institutionnels.....	4
1.	Changement de nom des DER – Vote	4
2.	Modification du règlement des études – Vote	4
V.	Eléments budgétaires, financiers et administratifs	5
1.	Bilan financier 2024.....	5
2.	Tarifs formation initiale 2025-2026 – Vote	8
3.	Lettre d'orientation budgétaire (LOB) 2026 – Vote	8
VI.	Recherche et Innovation	9
1.	Activité partenariale de recherche 2024 – Information.....	9
VII.	Transition écologique et développement soutenable (TEDS) – Information	9
VIII.	Questions diverses – Information	9

La séance est ouverte à 9 heures 35.

I. Adoption de l'ordre du jour – Vote

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

II. Approbation du procès-verbal de la séance du 13 décembre 2024 – Vote

Le procès-verbal de la séance du 13 décembre 2024 est approuvé à l'unanimité.

III. Informations de la Présidente – Information

Nathalie CARRASCO fait notamment part des actualités suivantes :

- Le prix Edouard Bonnefous décerné prochainement à Olivier Wieviorka ;
- le classement de l'Ecole ainsi que celui de plusieurs établissements de l'écosystème Université Paris-Saclay (UPS, UVSQ, CentraleSupélec) pour le prix News Tank-Emerging ;
- des publications récentes, notamment du laboratoire PPSM et du LMF ;
- les deuxièmes rendez-vous des jeunes physiciennes ;
- plusieurs événements dans le cadre de la semaine de l'égalité entre les femmes et les hommes ;
- la cérémonie des vœux ;
- le gala des élèves ;
- les journées portes ouvertes de l'ENS Paris-Saclay ;
- les cinq ans de l'Ecole sur le plateau du Moulon ;
- la reconduction du dispositif de contractualisation avec des bailleurs pour les logements étudiants et les discussions pour une nouvelle convention avec le CROUS ; à plus long terme, un projet de construction de logements affiliés à l'ENS en collaboration avec l'EPAPS ;
- une phase de consultation des composantes, établissements-composantes et universités membres associées dans la perspective de sortie d'expérimentation de l'UPS d'ici 2027 sur trois questions : la définition d'instances pour le périmètre composantes universitaires de l'Université Paris-Saclay ; la non-fusion des deux universités associées et l'organisation du premier cycle. Les quatre établissements composantes ont envoyé une réponse commune rappelant le grand succès de la « marque » UPSaclay qui est le résultat d'une construction collective rassemblant les forces et articulant les complémentarités des différents acteurs et l'attachement à ne pas bouleverser une gouvernance qui a montré globalement sa capacité à porter le projet de l'Université et appelant à veiller à garder les équilibres dans le design institutionnel final.

Enfin, Nathalie CARRASCO fait part de la présence de l'Ecole aux conseils d'administration de plusieurs établissements : ENS Lyon et Rennes, EHES, fondation Engie, fondation Anne et Frédéric Potter.

Stéphane LE ROUX s'enquiert des départements d'origine des participants aux JPO.

Anne PEYROCHE indique que les potentiels candidats sont originaires de diverses régions françaises et de Belgique. Elle remercie également tout le collectif de l'école pour sa mobilisation remarquable.

Arnaud LE DIFFON demande si l'Ecole a des contacts avec d'autres bailleurs que le CROUS, dans le contexte de l'arrêt du GUPS.

Nathalie CARRASCO répond par la négative.

Stéphane LE ROUX s'enquiert des pistes envisagées pour la sortie de l'expérimentation.

Camille GALAP indique que les discussions sont en cours dans un souci de consolidation de l'UPS pour qu'elle recouvre la sérénité et la confiance requises pour le travail universitaire. Il convient de trouver un consensus suffisamment pertinent pour emporter l'adhésion à une proposition de design institutionnel permettant de mener le projet scientifique de l'Université. La singularité de cet établissement nécessite une gouvernance particulière. De plus, il conviendra de régler la question institutionnelle en 2027 pour aborder en pleine capacité les élections présidentielles nationales et le nouveau mandat de la présidence en 2028.

Stéphane LE ROUX demande comment évaluer l'adhésion au projet, notamment du personnel.

Camille GALAP précise que les instances seront dûment informées pour prendre part aux discussions. Pour autant, aucune consultation générale ne sera organisée, même si des assemblées générales se tiennent pour assurer l'information de tous.

Nathalie CARRASCO souligne que le débat sera bien mené dans l'ensemble des instances. Elle s'engage à partager avec la communauté de l'Ecole l'ensemble des éléments de discussion.

IV. Éléments institutionnels

1. Changement de nom des DER – Vote

Olivier HUBERT indique que le DER Langues et le DER Nikola Tesla deviendront respectivement DER d'anglais et DER Sciences de l'Ingénierie électrique et numérique. Ces propositions de clarification ont été approuvées par la Commission de la formation et de la recherche (CFR) et le conseil scientifique (CS) à la grande majorité.

Nathalie CARRASCO indique qu'il y a eu une large concertation et de nombreux échanges au sein du DER Nikola Tesla.

Jérôme SAINT MARTIN le confirme.

Le changement de nom des deux DER est approuvé à l'unanimité.

2. Modification du règlement des études – Vote

Olivier HUBERT indique que les modifications ont été discutées en CFR et en CS, ainsi qu'avec les étudiants et étudiantes. Elles permettent notamment de faire figurer l'expérience « engagement normalien » et la formation socle obligatoire sur les transitions écologiques et développement soutenable (TEDS) qui sont des activités désormais inscrites dans le tronc commun du diplôme. En outre, des articles ont été modifiés concernant le cadrage des autorisations de cumul d'activité pour les élèves fonctionnaires stagiaires.

Stéphane LE ROUX s'enquiert d'éventuelles équivalences des TEDS pour les étudiants issus d'autres établissements.

Olivier HUBERT confirme la possibilité de demande d'équivalence pour toutes les activités.

Etienne HAUMONT observe que l'introduction de ce nouvel enseignement ne s'est pas accompagnée cette année d'une réduction des autres cours.

Olivier HUBERT explique que les maquettes seront modifiées à la rentrée 2026.

Olivier MAUFFRET s'enquiert de la durée des discussions associées à ces modifications.

Olivier HUBERT indique que ces discussions sont engagées depuis une année.

La modification du règlement des études est approuvée à l'unanimité.

V. Eléments budgétaires, financiers et administratifs

1. Bilan financier 2024

a. Bilan d'utilisation de la CVEC 2024 – Vote

Laurent SIGNOLES présente la répartition des dépenses effectuées sur la taxe affectée à la CVEC, d'un montant de 126 547 euros. Cette répartition est décidée par la CVEC, dont les orientations sont respectées par l'administration.

Le bilan d'utilisation de la CVEC 2024 est approuvé à l'unanimité.

b. Actes réalisés par la Présidente dans le cadre de sa délégation de pouvoir – Information

Laurent SIGNOLES rappelle la délégation de pouvoir donné par le CA à la présidente pour de nombreux actes : conventions de contrats, acceptations de dons et legs, certains tarifs (location, colloques, etc.). Il indique que tous les membres ont reçu le tableau présentant les actes signés dans le cadre de cette délégation.

c. Compte financier 2024 – Vote

Présentation de l'exécution budgétaire

Nathalie CARRASCO rappelle que le compte financier traduit au travers de diverses actions les axes du projet de la présidence : développer les missions « cœur », améliorer le fonctionnement de proximité et porter la transition écologique et le développement soutenable.

Compte financier

Laurent SIGNOLES indique que les dépenses comprennent les dépenses directes (pour la formation et la recherche), les fonctions supports et les charges immobilières. La masse salariale représente la plus forte dépense, suivie des charges immobilières.

Par ailleurs, les charges de fonctionnement comprennent notamment l'amortissement de l'immobilier et des équipements des laboratoires.

Enfin, les charges relatives aux CDSN apparaissent en fonctionnement, puisqu'il s'agit d'une subvention versée aux établissements qui accueillent les normaliens dans le cadre de ces contrats.

Laurent SIGNOLES indique que les résultats de 2024 sont moins dégradés qu'anticipé. En outre, le montant de la trésorerie important, est trompeur car l'ENS est engagée dans un contentieux avec

un prestataire au sujet de travaux supplémentaires et de dépassements de délais dus à la crise sanitaire et qu'il reste à solder le projet immobilier (reversement de la TVA notamment).

Quant au fonds de roulement, il avoisine les 28 millions d'euros, dont près de la moitié n'est pas mobilisable dans l'attente de dépenses probables ou certaines.

A noter également une amélioration sensible des prévisions budgétaires depuis quelques exercices, du fait du travail des départements et du service financier.

Les recettes ont été meilleures que prévu, en raison d'un rattrapage sur les années antérieures et d'un meilleur suivi en 2024.

L'évolution des dépenses par rapport à 2023 provient :

- de la revalorisation des salaires des agents publics, non compensée ;
- de l'augmentation des dépenses d'investissement ;
- de l'augmentation conjoncturelle des charges de fonctionnement, du fait notamment d'un rattrapage de facturation (fluides notamment).

Quant aux recettes, elles progressent grâce à l'augmentation de la SCSP, des recettes propres et d'autres apports de l'Etat (ANR).

Anne PEYROCHE souligne les efforts de l'Ecole pour répondre aux demandes de la tutelle.

Camille GALAP quitte la séance à 11 heures 05.

Laurent SIGNOLES présente également la dégradation des grands agrégats, même si cette dégradation est moins forte qu'attendu.

Frédéric LISSY présente le bilan comptable et le compte de résultat. Ce dernier est stable par rapport à 2023, avec une prépondérance des charges de personnel. Quant aux produits, ils se caractérisent par une légère augmentation de la SCSP et de la prestation de service, en particulier en recherche.

Enfin, sur les six dernières années, la trésorerie baisse – en particulier en 2024 – ; le fonds de roulement et le résultat restent stables.

En qualité de commissaire aux comptes, Meriem FEHRI annonce une certification sans réserve des comptes 2024. Toutefois, le cabinet Deloitte attire l'attention sur la régularisation effectuée dans le report à nouveau, mentionnée dans la note 2.3.1 de l'annexe.

Olivier MAUFFRET s'enquiert des suites de la motion émise en décembre par le CA.

Nathalie CARRASCO signale l'absence de réponse du rectorat. Elle a partagé les éléments de la motion à plusieurs occasions, notamment auprès des élus, et notamment pour participer à l'action menée à l'échelle de l'UPS auprès de la commission mixte paritaire. Il semblerait que ces actions aient conduit à l'abandon de la contribution des établissements au CAS Pensions.

Le compte financier 2024 est approuvé à l'unanimité.

La séance est suspendue de 11 heures 30 à 11 heures 40.

d. Réalisation du COMP – Information

Anne PEYROCHE indique que 88 % des 2,1 millions d'euros de crédits ont été engagés au travers de diverses actions sur trois axes :

- la transition écologique et le développement soutenable ;
- la gestion et le pilotage ;
- le développement de l'Ecole.

En outre, le schéma directeur Développement durable et responsabilité sociétale et environnementale (DD&RSE) sera voté au CA de juin 2025. Le bilan GES sera réalisé en fin d'année.

Nathalie CARRASCO précise également que l'Ecole doit accroître le mécénat pour répondre aux grands défis sociétaux, grâce à son approche pluridisciplinaire, en respectant sa raison d'être : « penser plus loin, plus large et autrement pour transformer le monde ». Pour ce faire, l'ENS Paris-Saclay s'appuiera sur ses atouts qui sont la formation par la recherche, l'approche pluridisciplinaire et le partage des sciences à tous les publics. En outre, le nouveau bâtiment et l'écosystème permettront de développer ses actions sur trois axes :

- la recherche, en axant la stratégie sur des sujets prioritaires ;
- l'accompagnement des talents au travers d'aides diverses aux normaliens et normaliennes ;
- la transmission des sciences à tous les publics (scolaires, arts et sciences).

Ainsi, l'ENS Paris-Saclay envisage une première campagne de mécénat pour 15 millions d'euros en cinq ans, encadrée par un comité de soutien et des ambassadeurs.

Romain HURET s'enquiert de la dimension éthique pour le financement.

Anne PEYROCHE confirme la création prochaine de groupes de travail pour élaborer une charte éthique. En outre, un texte plus général sera produit à l'échelle de l'UPS.

Etienne HAUMONT s'enquiert des contreparties accordées aux mécènes.

Véronique RAOULT précise que les contreparties sont très encadrées et chiffrées dans le cadre d'une convention. Ces contreparties peuvent concerner la communication, les interactions informelles et la co-construction de projets avec des retours clairement identifiés.

Nathalie CARRASCO souligne qu'en aucun cas, la recherche ne sera orientée par les mécènes.

Sophie DUBUISSON-QUELLIER souligne l'importance de préciser la notion de complexité pour ne pas la confondre avec celle de fragmentation de la société.

e. Rapport annuel de performance 2024 – Information

Anne PEYROCHE indique que ce rapport dresse un bilan des actions mises en œuvre, dont certaines relèvent du plan quinquennal.

2. Tarifs formation initiale 2025-2026 – Vote

Nathalie CARRASCO précise que le diplôme a été jugé très positif par le HCERES. Le seul point faible identifié pour l'École est le trop faible effectif de la formation continue. Il convient désormais de réfléchir à la valorisation de tous ses points forts dans l'écosystème, notamment au sujet des tarifs, sans perdre pour autant les fondamentaux de l'École.

Il est proposé un tarif de 800 euros pour l'inscription au diplôme de l'ENS Paris-Saclay. Pour ne pas pénaliser les apprenants, des exonérations totales et partielles seront appliquées en fonction des profils (boursiers, normaliens étudiants, etc.). Quoiqu'il en soit, les cas particuliers seront spécialement étudiés. Enfin, Nathalie CARRASCO indique que les autres ENS effectuent également actuellement un ajustement des tarifs d'inscription à leur diplôme.

Etienne HAUMONT regrette que les représentants des élèves n'aient pas été conviés aux discussions. En outre, l'argument d'une mauvaise qualité de l'enseignement du fait d'un tarif d'inscription trop faible n'est pas probant, puisque les professeurs ne sont pas rémunérés sur les droits d'inscription. Etienne HAUMONT alerte également sur les difficultés que peuvent rencontrer certains élèves avec un cumul d'inscription. Enfin, la communication auprès des élèves n'a pas été menée de façon satisfaisante.

Nathalie CARRASCO entend ces remarques. Elle explique que le calendrier contraint a conduit à limiter les échanges, alors qu'elle s'est toujours attachée à mener un travail en confiance.

Par ailleurs, l'augmentation de tarif ne concernera pas les normaliens et normaliennes étudiantes, mais uniquement les élèves fonctionnaires stagiaires. Cet effort permettra d'augmenter les recettes d'environ 300 000 euros ; il s'accompagnera d'autres mesures budgétaires qui ne concernent pas les normaliens et normaliennes. Quoi qu'il en soit, l'effort demandé est bien moindre que l'augmentation non compensée demandée par l'Etat et que la revalorisation des salaires des fonctionnaires stagiaires.

Enfin, Nathalie CARRASCO remercie la commission de la vie étudiante (CVE) pour son vote positif.

Olivier HUBERT explique que l'encadrement global des normaliens est bien supérieur à celui d'autres établissements. L'École supporte notamment les décharges pour leur permettre de mener un suivi personnalisé.

Arnaud LE DIFFON juge l'augmentation raisonnable par rapport aux autres écoles publiques d'ingénieurs. En outre, les exonérations constituent un bon compromis. Enfin, l'inscription au concours n'est pas payante, contrairement à d'autres établissements.

Olivier HUBERT précise que la CVE a débattu d'un étalement du paiement sur quelques mois.

Nathalie CARRASCO indique enfin que les tarifs de la préparation à l'agrégation et du diplôme « année de recherche thématique » doivent être réglementairement révisés.

Les tarifs de formation initiale 2025-2026 sont approuvés à la majorité (deux abstentions). Lettre d'orientation budgétaire (LOB) 2026 – Vote

Nathalie CARRASCO indique que cette lettre d'orientation est une LOB de transition vers le prochain contrat quinquennal. Outre reprendre le projet de la présidence, elle intègre un nouvel institut de l'interdisciplinarité et la nécessité de sécuriser les logements étudiants.

Il conviendra par conséquent de développer les ressources propres, mutualiser les équipements scientifiques, faire preuve de sobriété en matière d'investissements et de frais de représentation et d'optimiser les coûts des équipements mutualisés.

Natacha RAFFIN demande si l'institut sera complémentaire de la MSH.

Nathalie CARRASCO le confirme. Cet institut propre à l'Ecole capitalisera en particulier sur l'historique des instituts Farman et d'Alembert mais en élargira le spectre scientifique en y incluant notamment les sciences humaines et sociales.

La lettre d'orientation budgétaire 2026 est approuvée à l'unanimité.

VI. Recherche et Innovation

1. Activité partenariale de recherche 2024 – Information

Ce point est reporté au prochain CA en raison du retard pris.

VII. Transition écologique et développement soutenable (TEDS) – Information

Nathalie CARRASCO souligne le contexte particulier des fortes attaques subies par la recherche sur le climat de la part de l'administration américaine. Ce sujet particulièrement prégnant pour l'UPS et l'Ecole sera abordé en CodirE. D'ores et déjà, Robert Vautard a été sollicité pour identifier des chercheurs en recherche d'établissement.

Philippe MAITRE précise que des chaires d'Alembert de l'Université Paris-Saclay pourraient les accueillir jusqu'à douze mois.

Elsa CORTIJO suggère de s'intéresser à l'ensemble de l'écosystème de recherche (personnel et infrastructure) pour investir dans les nouvelles générations, sous forme de stages, master ou thèses, et créer ainsi des liens pour l'avenir.

Stéphane LE ROUX suggère de se concentrer sur les disciplines qui requièrent peu d'équipements et sur les thèses pour un accueil sur trois ans. Enfin, il serait judicieux d'accueillir des chercheurs européens travaillant actuellement aux Etats-Unis.

Natacha RAFFIN suggère d'utiliser les supports de professeurs invités pour aider les chercheurs travaillant sur des sujets peu soutenus par l'administration américaine. Il serait judicieux d'avancer les dates de ce dispositif.

Romain HURET fait part de la forte préoccupation des sciences sociales sur le sujet. Un appel sera prochainement lancé pour inciter la France et l'Europe à proposer un plan d'investissement massif dans la recherche et l'éducation et favoriser ainsi le retour de postdoctorants. Le gouvernement est d'ores et déjà favorable au soutien d'agences de financement françaises et européennes sur des thématiques particulières. Enfin, Romain HURET suggère de mener une initiative collective plutôt que des actions locales.

Nathalie CARRASCO partage cet avis.

Etienne HAUMONT alerte sur l'effacement de données. Il conviendrait d'en accueillir en Europe.

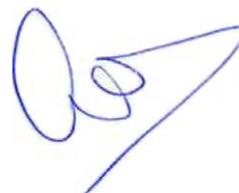
Elsa CORTIJO confirme que des équipes sont mobilisées sur le sujet, notamment dans le domaine de l'environnement.

VIII. Questions diverses – Information

En l'absence de questions diverses, la séance est levée à 12 heures 55.

La présidente du conseil d'administration

Nathalie CARRASCO



**Document rédigé par la société Ubiquis – Tél. 01.44.14.15.16 –
www.acolad.com/fr/services/transcription.html – infofrance@ubiquis.com**